

**MAIRIE DE MARCHASTEL**

DEPARTEMENT : LOZERE

ARRONDISSEMENT : Mende

CANTON : Aumont-Aubrac

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le

ID : 048-214800914-20241112-32\_2024-DE



**Nombre**

|                            |   |
|----------------------------|---|
| de conseillers en exercice | 7 |
| de présents                | 6 |
| de votants                 | 6 |

**N° 32/2024**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 12/11/2024**

**OBJET** : choix des entreprises pour l'appel d'offre de la rénovation de l'ancienne école de MARCHASTEL.

**Cette délibération n'est publiée qu'au 16 mars 2025 suite à une erreur informatique d'envoi.**

L'an deux mille vingt-quatre et le 12 novembre à 10 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MALHERBE Eric, THIOT Jacques, BRUN Roger, VIGIER Urbain, PAGES Josyane, CHAYLA Valérie

Étaient absents : MMs PERRET Nicolas,

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Roger BRUN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil qu'une procédure de consultation des entreprises a été lancée le 29 mai 2024 pour les travaux de rénovation de l'ancienne école de MARCHASTEL. Ce marché fait l'objet d'une procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics.

Il souligne que la consultation a été établie en vue de la désignation d'entreprises pour les 14 lots de travaux.

Il expose les principales étapes de la consultation, et notamment la publication d'un avis d'appel public à la concurrence le 25 juillet 2024 au journal d'annonces légales « la lozère nouvelle » ainsi que sur le profil acheteur avec mise en ligne du dossier de consultation des entreprises sur le site e-marchéspublics.com

Il précise que la remise était fixée au 13 septembre 2024 à 12 heures.

Il a été procédé à l'ouverture des plis reçus le 13 septembre 2024 à 12 heures.

L'analyse des offres a été faite par la maîtrise d'œuvre (cabinet BRUNEL) selon les critères de jugement pondérés énoncés dans le dossier de la consultation, à savoir : 40% pour le prix, 60% pour la valeur technique de l'offre.

- lot n°1 maçonnerie 3 offres ont été reçues
- lot n°2 charpente bois 2 offres ont été reçues.
- lot n°3 couverture ardoise zinc 1 offre a été reçue
- lot n°4 menuiserie extérieures aluminium 4 offres ont été reçues
- lot n°5 menuiserie intérieures et extérieures bois 1 offre a été reçue
- lot n°6 doublage cloisons plafonds 3 offres ont été reçues
- lot n°7 serrurerie 2 offres ont été reçues
- lot n°8 chapes carrelages faiences 2 offres ont été reçues
- lot n°9 sols souples 2 offres ont été reçues

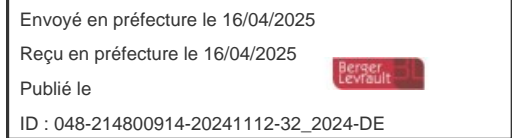
- lot n°10 peinture 2 offres ont été reçues
- lot n°11 nettoyage aucune offre n'a été reçue
- lot n°12 électricité 2 offres ont été reçues
- lot n°13 plomberie sanitaire 2 offres ont été reçues
- lot n°14 agencement 2 offres ont été reçues

Pour le lot n°2, une offre était irrecevable (pas de mémoire technique) et une offre avait un devis proposé 35% plus cher que l'estimation, une négociation a été demandée sans réponse, la commission d'appel d'offre a jugé le lot 2 infructueux

Un devis a été demandé en direct pour le lot 2

pour le lot n°5 menuiserie intérieures et extérieures bois l'offre était irrecevable (pas de mémoire technique)

Un devis a été demandé en direct pour le lot 5



Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de délibérer sur l'attribution des lots au regard des avis émis par la commission d'appel d'offre et à l'analyse de bureau d'étude Brunel.

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le Maire et en avoir débattu, le Conseil Municipal

Délibère et décide à l'unanimité de confirmer les choix de la commission d'appel d'offre :

-d'attribuer le marché relatif à la rénovation de l'ancienne école de MARCHASTEL à :

- lot n°1 maçonnerie entreprise pouget pour un montant HT de 92 969.20 €
- lot n°2 charpente bois entreprise les menuisiers de l'Aubrac pour un montant HT de 11 116.92 €
- lot n°3 couverture ardoise zinc entreprise Lozère charpente pour un montant HT de 30 121.81 €
- lot n°4 menuiserie extérieures aluminium entreprise Aluminium Système pour un montant HT de 18 738.73 €
- lot n°5 menuiserie intérieures et extérieures bois entreprise les menuisiers de l'Aubrac pour un montant de HT 13 599.42 €
- lot n°6 doublage cloisons plafonds entreprise carlos duarte pour un montant HT de 22 694.35 €
- lot n°7 serrurerie entreprise SARL Bessière serrurerie pour un montant HT de 4 785.55 €
- lot n°8 chapes carrelages faïences entreprise Nassivera pour un montant HT de 10 703.10 €
- lot n°9 sols souples entreprise Burgeaud pour un montant HT de 4568.75 €
- lot n°10 peinture entreprise Sarl Riboulet pour un montant HT de 7190.28 €
- lot n°11 nettoyage aucune offre n'a été reçue : estimation 600 € HT, l'entreprise sera choisie à la fin du chantier
- lot n°12 électricité entreprise Lozère électricité pour un montant HT de 9880 €
- lot n°13 plomberie sanitaire entreprise Poudevigne pour un montant HT de 44 464.32
- lot n°14 agencement entreprise Meubles Bringer pour un montant HT de 6160 €

- Notifier le rejet des offres des candidats n'ayant pas été retenues,
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents relatifs à ce dossier.
- Donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour mener à bien cette affaire.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

**Fait à MARCHASTEL le 12/11/2024**

**Le Maire**

